

VD_GERICHTE PE17.012716 vom 18. April 2018

VD Tribunal cantonal, 2018-04-18, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PE17.012716

FR: VD_GERICHTE PE17.012716 du 18 avril 2018

IT: VD_GERICHTE PE17.012716 del 18 aprile 2018

Erwägungen

E. 10

avril 2017, au cours duquel, selon le directeur administratif de cette société, elle aurait notamment lancé une bouteille à travers la pièce et arraché des documents des mains de ce dernier en vociférant, avant de fuir de l'agence en courant. Au regard des éléments qui précèdent, c'est à juste titre que le Ministère public a ordonné le classement de la présente procédure. 3. En conclusion, le recours, manifestement mal fondé, doit être rejeté sans échange d'écritures (art. 390 al. 2 CPP) et l'ordonnance attaquée confirmée. Les frais de la procédure de recours, constitués en l'espèce de l'émolument d'arrêt, par 770 fr. (art. 20 al. 1 TFIP [Tarif des frais de procédure et indemnités en matière pénale du 28 septembre 2010 ; RSV 312.03.1]), seront mis à la charge de la recourante, qui succombe (art. 428 al. 1 CPP). Par ces motifs, la Chambre des recours pénale prononce : I. Le recours est rejeté. II. L'ordonnance du 13 février 2018 est confirmée. III. Les frais d'arrêt, par 770 fr. (sept cent septante francs), sont mis à la charge d'U._____.

- 8 - IV. L'arrêt est exécutoire. Le président : Le greffier : Du Le présent arrêt, dont la rédaction a été approuvée à huis clos, est notifié, par l'envoi d'une copie complète, à : - Me Sébastien Thüler, avocat (pour U._____), - Me Alain Thévenaz, avocat (pour T._____), - Ministère public central, et communiqué à : - Mme la Procureure de l'arrondissement du Nord vaudois, par l'envoi de photocopies. Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière pénale devant le Tribunal fédéral au sens des art. 78 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110). Ce recours doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète (art. 100 al. 1 LTF). Le greffier :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.